



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°159/2026

Lusambo : Des opérateurs économiques reçoivent leurs documents de formalisation

À la suite du passage du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, dans la province du Sankuru, une délégation mixte du Ministère de l'Économie nationale et du Guichet Unique de Création d'Entreprises (GUCE) a procédé, du vendredi 07 au jeudi 13 août 2026, au Couvent des Frères de la Charité, à Lusambo, à une opération de formalisation des acteurs du secteur informel.

La cérémonie de remise des documents de formalisation à plusieurs opérateurs économiques du Sankuru s'est déroulée sous la conduite du Ministre Provincial des Finances et de l'Économie, Désiré Fuamba. A ce jour, 176 établissements ont été créés, et 1300 entrepreneurs ont été formalisés.

À cette occasion, les opérateurs économiques bénéficiaires ont salué l'acquisition de ces documents, considérée comme une étape importante dans la formalisation de leurs activités et leur accès officiel aux services bancaires.

Une centaine d'établissements ont ainsi reçu leurs documents de formalisation, notamment le Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), l'Identification nationale (IDN), l'inscription à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), ainsi que d'autres documents administratifs nécessaires à l'exercice formel de leurs activités.

Par ailleurs, plus d'un millier d'entrepreneurs se sont vu délivrer leur attestation d'activité (E1), marquant une avancée significative dans le processus de formalisation du secteur informel.

Les bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance au Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour cette initiative visant à accompagner les acteurs économiques dans la structuration et la formalisation de leurs activités.

Ils ont également salué les efforts du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, dans la lutte contre l'informalité et la promotion de la formalisation des activités économiques en République démocratique du Congo.

Cette mission qui se poursuit jusqu'au lundi 17 août 2026, dans la province du Sankuru marque ainsi l'ouverture de la phase d'expansion de la formalisation de masse, après son lancement dans la ville-province de Kinshasa. Elle traduit, en outre, la volonté du Gouvernement de rapprocher les services de formalisation des opérateurs économiques à travers les différentes provinces du pays.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de renforcer l'encadrement des opérateurs économiques, d'améliorer leur accès aux services financiers et de favoriser leur intégration dans le circuit économique formel.

Fait à Lusambo, le 14 août 2026

Cellule de communication